

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 20/09/2021 - 11:06**

## CONTENU DE VOTRE AVIS

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

### AVIS DE MARCHÉ SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom et adresses** : Ville de Sens, 100, rue de la République - CS 70809, F - 89108 Sens cédex, Tél : +33 386956700, courriel : [Marchespublics@grand-senonais.fr](mailto:Marchespublics@grand-senonais.fr)

Code NUTS : FRC14

Code d'identification national : 21890387000010

**Adresse(s) internet** :

Adresse principale : <https://www.ville-sens.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

**I.1) Nom et adresses** : Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, point(s) de contact : Direction de la Commande Publique, 21 boulevard du 14 juillet, F - 89100 Sens, courriel : [Marchespublics@grand-senonais.fr](mailto:Marchespublics@grand-senonais.fr)

Code NUTS : FRC14

Code d'identification national : 24890033400033

**Adresse(s) internet** :

Adresse principale : <https://www.grand-senonais.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.ternum-bfc.fr/>

**I.1) Nom et adresses** : Centre Communal d'Action Sociale de Sens, 1 Place Etienne Dolet, F - 89100 Sens, courriel : [Marchespublics@grand-senonais.fr](mailto:Marchespublics@grand-senonais.fr)

Code NUTS : FRC14

Code d'identification national : 268 903 879 00040

**Adresse(s) internet** :

Adresse principale : <https://www.ville-sens.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

**I.2) Procédure conjointe** :

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

**I.3) Communication** :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées** : par voie électronique via : <https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=626638&orgAcronyme=e9m>,

<https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=626638&orgAcronyme=e9m>,

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur** : Autorité régionale ou locale

**I.5) Activité principale** : Services généraux des administrations publiques.

### SECTION II : OBJET

**II.1) Etendue du marché**

**II.1.1) Intitulé** : PRESTATIONS D'EMISSION, DE LIVRAISON ET DE SUIVI DE GESTION DE TITRES RESTAURANT DESTINES AU PERSONNEL DE LA VILLE DE SENS, DE LA CAGS ET DU C.C.A.S. DE LA

## VILLE DE SENS

Numéro de référence :

S21002

**II.1.2) Code CPV principal :** 66133000

**II.1.3) Type de marché :** Services.

**II.1.4) Description succincte :** Le marché a pour objet d'assurer les prestations d'émission, de livraison et de suivi de gestion de titres restaurant destinés au personnel de la Ville de Sens, de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais et du C.C.A.S. de la Ville de Sens. Le marché est passé pour les besoins de la Ville de Sens, de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais et du CCAS de la Ville Sens en vertu d'une convention constitutive d'un groupement de commandes. La Ville de Sens est désignée coordonnateur de ce groupement.

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 2580800 euros

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non.

## II.2) Description

**II.2.1) Intitulé**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

66133000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRC14

Lieu principal d'exécution : Ville de Sens

**II.2.4) Description des prestations :** PRESTATIONS D'EMISSION, DE LIVRAISON ET DE SUIVI DE GESTION DE TITRES RESTAURANT DESTINES AU PERSONNEL DE LA VILLE DE SENS, DE LA CAGS ET DU C.C.A.S. DE LA VILLE DE SENS

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

**II.2.6) Valeur estimée :**

Valeur hors TVA : 2580800 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Les prestations débuteront à compter du 1er janvier 2022 ou à la date de réception du courrier de notification du marché si celle-ci est postérieure et s'achèveront au 31 décembre 2022 inclus. - 1ère reconduction du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 - 2ème reconduction du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 - 3ème reconduction du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

**II.2.11) Information sur les options :**

Options : non.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires**

## SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

### III.1) Conditions de participation

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Liste et description succincte des conditions : - Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- Le candidat devra préciser s'il est en redressement judiciaire et produire une copie du jugement prononcé. Il

fournira une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L.2141-3 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique.

- Déclaration sur l'honneur en ce qui concerne le casier judiciaire attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée à l'article L.2141-1 et à l'article L.2141-4 3° de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique.

#### **III.1.2) Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection : Capacité économique et financière appréciée au regard de la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

#### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle :**

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration indiquant l'effectif global moyen annuel et l'effectif moyen annuel du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années ; Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le prestataire dispose ; 3 références de prestations de services d'importance et de nature comparables datant de moins de 3 ans en précisant la date, le montant et le destinataire public ou privé.

Toutefois, il est rappelé que le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

En cas d'absence de certaines de ces informations dans le dossier de candidature, il sera demandé au candidat de compléter sa candidature dans des délais prescrits. Toute réponse incomplète ou parvenue hors délai conduira au rejet de celle-ci. En application de l'article L. 2144-7 du Code de la Commande Publique, la candidature sera déclarée irrecevable ; le candidat sera éliminé.

#### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

#### **III.2) Conditions liées au marché**

##### **III.2.1) Information relative à la profession**

##### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

##### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

##### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

### **SECTION IV : PROCEDURES**

#### **IV.1) Description**

**IV.1.1) Type de procédure :** Ouverte

#### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

#### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### **IV.1.6) Enchère électronique**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

#### **IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

##### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :** 22/10/2021 à 17 h 00

##### **IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

##### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Français.

##### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

##### **IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :**

Date : 25 octobre 2021 à 14 h 00

### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

#### **VI.1) Renouvellement :**

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Septembre 2025

#### **VI.2) Informations sur les échanges électroniques**

### **VI.3) Informations complémentaires :**

Le marché est passé pour les besoins de la Ville de Sens, la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais et le CCAS de la Ville de Sens en vertu d'une convention constitutive d'un groupement de commandes. La Ville de Sens est le coordonnateur de ce groupement.

Appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-1 et L.2124-2 et des articles R.2124-1 et R.2124-2 du Code de la Commande Publique.

Accord-cadre à bons de commande mono attributaire en vertu des articles R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique sans montants minimum et maximum.

Il est rappelé que depuis le 1er octobre 2018, l'ensemble des échanges relatifs au présent marché, de la mise en ligne de l'avis d'appel public à la concurrence et du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) jusqu'à la notification de celui-ci (y compris toutes les communications et échanges d'informations éventuelles) devront s'effectuer par voie dématérialisée via le profil acheteur de la collectivité Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté à l'adresse suivante : [www.ternum-bfc.fr](http://www.ternum-bfc.fr), conformément à l'article L.2132-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative et de l'article R.2132-3 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande publique. Les entreprises n'ont plus la possibilité de transmettre leur offre par voie papier, faute de quoi l'offre ne pourra être acceptée et analysée.

Le marché prend effet à compter de sa date de notification et s'achèvera à l'issue de l'ensemble des obligations administratives et financières liées à son exécution.

Les prestations débuteront à compter du 1er janvier 2022 ou à la date de réception du courrier de notification du marché si celle-ci est postérieure et s'achèveront au 31 décembre 2022 inclus.

Le marché se renouvellera tacitement 3 fois à compter du 1er janvier 2023 tel que décrit ci-dessous :

- 1) 1ère reconduction du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
- 2) 2ème reconduction du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024
- 3) 3ème reconduction du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

Le Titulaire ne peut s'opposer à cette reconduction tacite.

Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, cette décision sera notifiée au titulaire au plus tard 90 jours avant la date d'expiration de la période en cours. Le marché s'achèvera donc à la fin de la période en cours sans que le titulaire ne puisse prétendre à quelque indemnité.

Tout document joint au dossier de candidature ou d'offre rédigé en une autre langue que la langue française devra obligatoirement être traduit en français comme le prévoit l'article R2143-16 du Code de la Commande Publique.

### **VI.4) Procédures de recours**

#### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Dijon, 22 rue d'Assas BP 61616, F - 21016 Dijon, Tél : +33 380739100, courriel : [Greffes.ta-dijon@juradm.fr](mailto:Greffes.ta-dijon@juradm.fr), adresse internet : <http://www.ta-dijon.juradm.fr>

#### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon DIRECCTE À l'attention du CCIRA de Lyon, 1 boulevard Vivier Merle, F - 69443 Lyon cedex 03, Tél : +33 426992833, courriel : [Ara.ccira@direccte.gouv](mailto:Ara.ccira@direccte.gouv)

#### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours précontractuel devant le Tribunal

Administratif compétent par application de l'article L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative s'inscrivant dans un délai de 11 jours entre la date d'envoi de la notification de rejet des offres non retenues et la signature du marché ;

Recours contractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article L551-13 du Code de Justice Administrative dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ;

Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Depuis le 1er décembre 2018, le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessibles par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus

#### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

**VI.5) Date d'envoi du présent avis :** 20 septembre 2021

## **DONNÉES NON PUBLIABLES A DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION**

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3761071**

### **SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE**

Votre annonce sera publiée comme suit :

**BOAMP** Publication intégrale

**Département** : 89 - Yonne

**JOUE** Publication intégrale

**Département** : 89 - Yonne

### **DONNÉES DE FACTURATION**

**Libellé de la facture :**

Direction des Finances 100, rue de la République - CS 70809  
89108 - Sens cedex

**Adresse d'expédition :**

-